



Championnat de France Tennis de Table Sport Adapté Jeunes



15 Mai 2019

Halle des Sports
Montluçon (03)



Sommaire

Mots d'accueil	p 3
Bienvenue à MONTLUCON	p 5
Venir à MONTLUCON	p 6
Comité d'Organisation Local	p 7
Programme Prévisionnel	p 8
Informations Générales	p 9
Précisions Techniques	p 11
Fiche Association	p 14
Fiche Engagement	p 15
Demande de dérogation	p 17
Autorisation médicale	p 19
Fiche Récapitulative	p 20
Plan d'accès	p 21
Liste des Hébergements	p 22

Mots d'accueil



L'ASPTT de Montluçon, avec le soutien du Comité Bi-Départemental Sport Adapté Allier-Puy De Dôme est heureux de vous accueillir lors de ce championnat de France Tennis de Table SAJ à Montluçon. Je tiens à souligner que le CD Tennis de Table a été le premier partenaire de notre CDSA et cela dure depuis 15 ans.

Les membres du Comité Local d'Organisation, bénévoles et partenaires mettent tout en œuvre pour que ces journées soient une vraie fête, et que vous partagiez collectivement le plaisir de vivre cette aventure sportive et humaine.

Je tiens à remercier pour leur soutien et leur engagement nos principaux partenaires notamment la Mairie MONTLUÇON pour son aide logistique.

Un grand merci aussi à tous les bénévoles qui se mobilisent pour vous accueillir.

Nous espérons que vous serez nombreux à participer à cette compétition qui est la finalité d'une saison d'entraînement. Nous partagerons des moments de convivialité et d'échanges qui sont les piliers du mouvement sportif et associatif.

Nous souhaitons que ce séjour vous permette de découvrir notre région et vous donnera envie de visiter et séjourner en Auvergne. Le Comité D'organisation est prêt à répondre à toutes vos questions.

A bientôt, je l'espère.

Xavier ANTOINE-MICHARD
Président du COL

Catherine LORI
Vice-présidente du COL



Le Comité Bi-départemental est heureux de soutenir l'ASPTT Tennis de Table dans l'organisation du Championnat de France Tennis de Table Sport Adapté Jeunes du 14 au 15 Mai 2019.

80 sportifs en situation de handicap mental et/ou troubles psychiques découvriront les installations sportives à la Halle des Sports de Montluçon, destinée à accueillir des manifestations d'envergure nationale.

Cet événement mobilise l'ensemble de l'équipe technique de l'ASPTT Montluçon Tennis de Table et du Comité bi-départementale du Sport Adapté qui démontreront leur savoir-faire et leurs expertises dans l'organisation d'une manifestation nationale. Nous sommes très heureux d'accueillir les associations venant de toute la France. Nous saluons tous les bénévoles, qui par leur présence, nous montrent leur implication et l'intérêt qu'ils portent à notre action en faveur du public du Sport Adapté.

Nous tenons à mettre en exergue, au niveau national et régional, l'aide sans précédent de l'ensemble des partenaires institutionnels (le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative ; la DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes) ainsi que l'appui des partenaires locaux (Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, Conseil Départemental de l'Allier, Municipalité de Montluçon). Nous remercions également nos habituels sponsors qui nous aident au bon déroulement de la manifestation.

Excellent séjour en Auvergne à tous et que les infrastructures montluçonaises répondent à vos attentes.



Jacques Roussel

Président du Comité Bi-départemental 03/63 Sport Adapté

Bienvenue à MONTLUÇON

Montluçon est une commune française située dans le centre de la France, sous-préfecture du département de l'Allier dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ses 36 946 habitants (au 1^{er} janvier 2015) en font la première commune du département, devant Vichy et Moulins. La ville est le centre d'une aire urbaine de 78 314 habitants.

Cette ville fortifiée était autrefois stratégique car elle se situait à la frontière de deux grandes entités, l'Auvergne et le Berry, mais également entre territoires occidentaux et orientaux de France, formant un espace de transition. Politiquement, elle a d'abord été réunie à la seigneurie de Bourbon qui devint plus tard duché puis rattachée à la couronne de France en 1531. Située dans l'ouest de la province du Bourbonnais, elle fut longtemps rivale de Moulins, qui était une ville bien plus peuplée et influente.



Elle connut un essor à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, l'activité industrielle s'y développa grâce à l'activité du canal de Berry et la présence de houille dans la région. Des firmes, comme Dunlop, s'y installèrent et firent la renommée de cette cité mais le déclin industriel et démographique vint après la Seconde Guerre mondiale et les Trente Glorieuses. Elle est aussi la ville natale de Marx Dormoy et d'André Messager. C'est également la ville où a grandi Audrey Tautou.

Montluçon bénéficie du label « ville fleurie » avec trois fleurs attribuées par le *Conseil national des villes et villages fleuris de France* au concours des villes et villages fleuris. Montluçon est aussi une ville d'art.

Venir à MONTLUÇON



Halles des Sports
Rue Champollion
03100 MONTLUÇON

En voiture

- Autoroutes : A714 (Paris-Clermont-Fd), A72 (Lyon), A75 (Clermont-Fd - Montpellier),
- RN 145 Route Centre Europe Atlantique, (Nantes-Montluçon - Lyon-Genève), RN 144 (Paris, Bourges, Clermont-Fd)

En train

- Gare SNCF de Montluçon : Informations au 36 35 (0,34 €/mn)
- Lignes quotidiennes avec : Clermont-Fd (1h30) Bourges (1h30), Limoges (2h), Paris (3h30), Lyon (3h15), Bordeaux (4h30) www.voyages-sncf.com

En avion

- Aéroport international de Clermont-Ferrand/Auvergne à 1 heure de Montluçon

En bus

- Trans'Allier
- Société Flixbus : départ et arrivée à Montluçon pour une desserte vers de nombreuses capitales européennes et villes françaises.

Comité d'Organisation Local

Président du COL

Monsieur Xavier MICHARD

Secrétaire général l'ASPTT Montluçon Tennis de Table

FONCTION	CONTACT
Vice-Présidente	Catherine LORI
Trésorier	Marie-Françoise BASSOT Jenny LECLUSE
Secrétaire général, administratif, accueil	Christine COLLONGE Laurence CHAPDELAINE
Commission Coordination / Logistique	Philippe VEKEMAN Sandrine LEVEAU
Commission Sportive	Patrice PERRIDY
Commission Médicale	Docteur CROISY
Commission Restauration	Sandrine LEVEAU
Commission Hébergement	Philippe VEKEMAN Frédéric COQUARD
Commission Partenariats /Communication	Philippe VEKEMAN Frédéric COQUARD
Commission Animation / Bénévolats	Jennifer LECLUSE Frédéric DIAS
Commission Développement Durable	Nathalie SCHAUB Dominique AUCLAIR

Cadre Technique National Tennis de Table	Yves DRAPEAU <i>y.drapeau@orange.fr</i>
Déléguée Technique Fédérale du championnat	Aurélie CHARASSE <i>aurélie.charasse@ffsa.asso.fr</i>
Commission Sportive Nationale Tennis de Table	Adrien DODU <i>adrien-dodu@wanadoo.fr</i>



COL France Tennis de Table SAJ 2019
Comité Bi-Départemental 03/63 Sport Adapté
Ayana AZPURUA PLANCON

119 B Boulevard Lafayette
63000 Clermont-Ferrand

04.73.14.89.19 / ttj2019.sportadapte@gmail.com

Programme prévisionnel

Mardi 14 MAI 2019

16h00 – 19h30	Accueil des délégations à la salle de tennis de table Halle des Sports de Montluçon
18h00 – 20h00	Formation des arbitres à la Halle des Sports de Montluçon
19h00 – 21h00	Dîner à la Halle des Sports de Montluçon

Mercredi 15 MAI 2019

08h00 – 9h00	Réunion des entraîneurs et arbitres
9h00 – 12h30	Compétition
11h30 – 14h00	Accès déjeuner à la Halle des Sports de Montluçon
14h00 – 18h00	Phases finales, compétition
18h00	Distribution panier-repas pour les délégations ne participant au Gala
18h30	Remise des récompenses
19h30	Soirée de Gala à la Halle des Sports de Montluçon

Programme prévisionnel et susceptible d'être modifié.

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le [Mardi 9 Avril 2019.](#)

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Mardi 14 Mai 2019 de 16h00 à 19h30
Halle des sports
Rue Champollion – 03100 MONTLUCON

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du Tennis de Table en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente. Tous les repas auront lieu sur le site de compétition à la :

Halle des sports
Rue Champollion – 03100 MONTLUCON

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués à la :

**Halle des sports
Rue Champollion – 03100 MONTLUCON**

Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.
Un médecin et une infirmière seront présents durant toute la compétition.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement Tennis de Table FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat,
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres,
- Un membre de la CSN.

Modalités d'inscription

Le championnat de France Tennis de Table SAJ relève du règlement Tennis de Table FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France Tennis de Table SAJ FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2018-2019 avec mention de leur classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au Championnat de France, les fiches d'inscription **individuelle ou par équipe doivent** être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

Elles devront également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif ;**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.
Le cas échéant, une demande de dérogation (voir pages 17 ou 18 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent Championnat de France de la CSN Tennis de Table FFSA en charge de la partie informatique – Samuel CREON - sam.creon@orange.fr - doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le Mardi 9 Avril 2019**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **Mardi 9 Avril 2019**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN Tennis de Table – Adrien DODU – et le Cadre Technique Nationale de la discipline – Yves DRAPEAU - est programmée le :

Mercredi 15 Mai 2019 à 8h00
Halle des Sports
Rue Champollion – 03100 MONTLOCON

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à : **Adrien DODU - adrien-dodu@wanadoo.fr**.

Echauffement et compétition

Les joueurs pourront s'entraîner ou s'échauffer :

- Mardi 14 Mai de 17h30 à 20h00 ;
- Mercredi 15 Mai de 7h30 à 9h00.

Equipements sportifs

Les sportifs doivent jouer en short.

Les T-Shirts de la même couleur que la balle ne sont pas autorisés pour les parties (blanches ou oranges).

Pour les sportifs ne pouvant pas jouer dans la tenue sportive ci-dessus, ils devront pouvoir présenter un certificat médical au juge arbitre.

Catégories d'âges

ANNEE	- 10 ans	- 12 ans	- 14 ans	- 16 ans	- 18 ans	- 21 ans
Saison sportive 2018/2019	2009 et après	2008 2007	2006 2005	2004 2003	2002 2001	2000 1999 1998

Il sera possible d'inscrire un sportif dans la catégorie immédiatement supérieure (sur-classement), un certificat médical délivré par un médecin du sport sera exigé lors de l'inscription. Cette disposition ne concerne pas la catégorie des moins 10.

A titre exceptionnel un double sur-classement pourra être délivré pour certains sportifs repérés espoirs et faisant partie des pôles France. Ce double sur-classement sera attribué sur proposition du DTN et après examen et décision d'un médecin de la commission médicale fédérale.

A renvoyer au COL avant le **Mardi 9 Avril 2019.**

CDSA 03 63 - COL Tennis de Table Jeunes 2019

119 B Boulevard Lafayette - 63000 Clermont-Ferrand

Téléphone : 04.73.14.89.19 - Mail : tj2019.sportadapte@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès zones techniques) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	30 €		
Formule 2 – Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du mardi soir au jeudi midi (hors petit déjeuner)	75 €		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	10 €		
Formule 2 – Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du mardi soir au jeudi midi (hors petit déjeuner)	55 €		

Ou sinon repas à l'unité à rajouter à l'inscription championnat sans forfait restauration

Repas mardi soir	13 €		
Repas mercredi midi	11 €		
Repas Gala mercredi soir	20 €		
Pique-nique jeudi midi	7 €		
Pique-nique mercredi midi	7 €		

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition

TOTAL

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **Comité Bi-Départemental Sport Adapté – COL TT 2019**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque :de la banque :

Date

Signature

FICHE ENGAGEMENT SIMPLE

A renvoyer au COL avant le **Mardi 9 Avril 2019.**

CDSA 03 63 - COL Tennis de Table Jeunes 2019

119 B Boulevard Lafayette - 63000 Clermont-Ferrand

Téléphone : 04.73.14.89.19 - Mail : ttj2019.sportadapte@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Classe	Date et lieu qualification
Sportif 1							
Sportif 2							
Sportif 3							
Sportif 4							
Sportif 5							
Sportif 6							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 18 ou 18. L'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Tennis de Table

Signature du Président de la Ligue:

Visa de la Région

Signature du Président du Département :

Visa du CDSA

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

FICHE ENGAGEMENT DOUBLE

A renvoyer au COL avant le **Mardi 9 Avril 2019.**

CDSA 03 63 - COL Tennis de Table Jeunes 2019

119 B Boulevard Lafayette - 63000 Clermont-Ferrand

Téléphone : 04.73.14.89.19 - Mail : tj2019.sportadapte@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Téléphone :	

Uniquement pour les classes BC et CD. Double Dames, Messieurs et Mixte.

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Classe	Date et lieu qualification
Double							
Double							
double							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 17 ou 18. L'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Tennis de Table

Signature du Président de la Ligue:

Visa de la Région

Signature du Président du Département :

Visa du CDSA

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transférera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) Mr/Mme..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que Mr/Mme participe au championnat de France Tennis de Table SAJ, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Demande de dérogation par équipe

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transférera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) **représentant de l'association** demande dérogation pour que l'équipe participe au championnat de France Tennis de Table SAJ, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France Tennis de Table SAJ à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France Tennis de Table SAJ à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

CDSA 03 63 - COL Tennis de Table Jeunes 2019
119 B Boulevard Lafayette - 63000 Clermont-Ferrand
Téléphone : 04.73.14.89.19 - Mail : ttj2019.sportadapte@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le Mardi 9 Avril 2019 :

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Hébergements

NOM ET COORDONNES	DESRIPTIF	TARIFS	Kilomètres de la compétition
Ace Hôtel (Proche N145) Rue André Citroën 03410 SAINT-VICTOR Téléphone : 04 70 02 76 76	54 chambres, wifi, clim, vrai salle de bain, écran plat ace-hotel-montluçon.com	A partir de 55 euros	5,8 km
IBIS Budget (Proche N145) Rue André Citroën 03410 SAINT-VICTOR Téléphone : 08 92 70 06 79	64 chambres, wifi, petit dej à volonté, douche, wc séparés ibis.accordhotels.com	à partir de 54 euros	5,8 km
IBIS Montluçon: Quai Favières 03100 MONTLUCON Téléphone : 04 70 28 48 42	63 chambres dont 6 communicantes, wifi , clim ibis.accordhotels.com	à partir de 54 euros	1,8 km



Partenaires institutionnels



Partenaires principaux FFSA



Partenaires locaux

